

## INTERNEMENT DE MON FRÈRE ALCOOLIQUE

---

Par Jim28 Postée le 14/10/2023 15:55

Bonjour, mon frère a tous perdu à cause de l'alcool et à des envies de suicide il boit beaucoup depuis son divorce il y a 15 ans et n'arrive pas à sans sortir. Plus de logement, pas de travail, pas d'argent pas de mutuelle...comment le faire interné pour ce faire soigner avec son accord?

---

### Mise en ligne le 19/10/2023

Bonjour,

Nous vous rejoignons sur l'importance que votre frère soit acteur d'une démarche de soins et en accord avec une demande de prise en charge hospitalière.

Vous évoquez une situation de rupture et de difficultés multiples qui contribuent probablement à une spirale dans laquelle il consomme dans une recherche d'apaisement, d'anesthésie, d'oubli, ....

Afin d'être aidé à se libérer d'une dépendance à l'alcool, il est possible de se rapprocher d'une structure de soins et d'accompagnement spécialisée en addictologie. Le lien ci-dessous « L'aide spécialisée » vous apportera davantage d'informations.

Il existe différents types de prise en charge, le sevrage hospitalier (appelé communément la cure) puis la prise en charge en structures de soins résidentiels (postcure) qui peut permettre de consolider l'arrêt et de retrouver un équilibre. Les prises en charge ne sont pas payantes. Nous vous joignons deux liens ci-dessous. Votre frère peut les contacter directement en expliquant son souhait d'être aidé.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur les prises en charge ou encore évoquer la situation de votre frère sous forme d'échanges, nous sommes également joignables tous les jours de façon anonyme et gratuite au 0980 980 930 de 8h à 2h ou par chat via notre site de 14h à minuit en semaine, de 14h à 20h les samedi et dimanche.

Bien cordialement

---

### POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIV

---

#### CENTRE DES WADS: CSAPA- CAARUD

26 rue du Wad Billy  
57000 METZ

Tél : 03 87 74 41 58

Site web : [www.leswadscmse.fr](http://www.leswadscmse.fr)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Accueil du public : Lundi-mercredi de 8h30 à 18h, mardi-jeudi de 8h30 à 19h, vendredi de 8h30 à 17h// Accueil collectif

CAARUD: mardi et jeudi 15h45-18h45, mercredi, vendredi et samedi 14h-17h. Accueil collectif Femmes le lundi 14h-17h.

Voir la fiche détaillée

#### CLINIQUE DES ADDICTIONS - UNITÉ D'HOSPITALISATION COMPLÈTE

Route d'Ars Laquenexy  
57073 METZ

Tél : 03 87 56 39 60

Site web : [www.ch-jury.fr](http://www.ch-jury.fr)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h/12h et 13h/17h sauf mercredi après midi

Permanence téléphonique : Permanence téléphonique 24h/24h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- L'aide spécialisée